

Analyses 2014



**Sommet Union européenne-Afrique,
des défis politiques à relever**

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Commission Justice et Paix belge francophone asbl
Rue Maurice Liétart 31/6
B-1150 Bruxelles Belgique
Tél. +32 (0) 2 738 08 01
Fax: +32 (0) 738 08 00
info@justicepaix.be www.justicepaix.be

Sommet Union européenne-Afrique, des défis politiques à relever

Les 2 et 3 avril 2014 a eu lieu, à Bruxelles, le quatrième Sommet UE-Afrique. L'occasion pour les chefs d'États des deux continents de débattre (sur un pied d'égalité ?) des intérêts et défis communs ainsi que d'établir une stratégie pour un partenariat qui guide les relations à venir.

Aux yeux de certains observateurs, cette rencontre, si elle a eu le mérite d'avoir lieu, représente une "chance manquée" pour l'établissement d'un partenariat fort.

Au-delà des thèmes abordés, il nous paraît important de nous poser les questions suivantes : ce Sommet représente-t-il une opportunité politique permettant d'établir les termes d'une collaboration basée sur des enjeux communs ? À quelles conditions ? Quels en sont les défis ? Quelles sont les priorités ?

L'objectif de la rencontre était large, ambitieux et... nécessaire : améliorer la coopération entre l'Union européenne et l'Afrique pour les années à venir. De quoi faire suer les représentants de 54 pays africains et de 28 États européens réunis à Bruxelles au début du mois d'avril. Car il s'agissait pour cela de, non seulement s'accorder sur un nouveau plan d'actions, mais aussi (et surtout...) de réformer la stratégie de partenariat Afrique-UE telle qu'adoptée en 2007 et donc de développer un réel dialogue politique. En effet, beaucoup de doutes existaient sur la réelle plus-value du "Joint Africa-UE Strategy" (JAES).

LE JAES, VOLONTE D'UNE STRATEGIE COMMUNE UE-AFRIQUE

Le JAES (Joint Africa-UE Strategy), mis au point en 2007 lors du deuxième Sommet UE-Afrique organisé à Lisbonne, identifiait huit partenariats thématiques ¹.

Ce texte est encore considéré comme une référence en ce qui concerne la vision des relations entre les deux continents. Illustration de la vision commune par un extrait : "Ce partenariat sera fondé sur un consensus euro-africain autour de certaines valeurs, d'intérêts communs et d'objectifs stratégiques communs. Le partenariat devrait viser à combler la fracture de développement entre l'Afrique et l'Europe par le renforcement de la coopération économique et la promotion du développement durable sur les deux continents, qui coexisteraient dans la paix, la sécurité, la prospérité, la solidarité et la dignité humaine ²".

Cependant, il était devenu évident qu'il fallait reconfigurer les termes du partenariat pour qu'on puisse réellement parler d'une collaboration "avec" l'Afrique plutôt qu'une stratégie "pour" et ainsi concrétiser la mise en place d'un si beau principe. A.F.

Investir dans les personnes, la prospérité et la paix

Le titre, quant à lui, avait de quoi laisser rêveurs les membres de la société civile des deux parties qui ne se sont pas sentis impliqués comme parties prenantes du processus. Comment expliquer, en effet, que la stratégie soit présentée comme "centrée sur les gens" alors que dans la réalité, ce ne sont que deux représentants (un Africain et une Européenne) qui ont pu s'adresser aux responsables politiques pendant... trois minutes ?

Nonobstant, la Société civile a été bien présente avec des propositions concrètes - préparées lors d'un forum bi-continentale organisé au mois d'octobre 2013 - et un suivi critique du processus. Signalons à titre d'exemple le réseau CONCORD, Plateforme des ONG belges, et son bulletin d'information francophone "Une Europe ouverte sur le Monde". Dans son numéro du mois de mai 2014, CONCORD attire notre attention sur trois éléments :

- le flou persiste quant à la nouvelle "architecture" qui est censée guider les relations. Entre autres, les critères de participation de la société civile restent, encore et toujours, trop vagues ;
- la dialogue ne semble pas avoir donné tous ses fruits puisque, alors qu'étaient prévues des déclarations sur des domaines spécifiques (4), une seule, celle sur les questions de migrations, a abouti. Loin de nous l'idée de dévaloriser l'aboutissement d'un texte sur un enjeu aussi important. Cependant, cela aurait été un message politique fort d'avoir une proposition commune concernant les perspectives post- 2015 sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement ;
- Enfin, nous savions que le financement du développement des pays africains serait un des grands thèmes traités par le Sommet. Certains pays donateurs s'étaient en effet officiellement positionnés pour que soit dépassée la relation traditionnelle "donateur-destinataire". Pour CONCORD, le Sommet s'est "clairement focalisé sur les investissements et le commerce qui, plus que l'aide, doivent guider l'agenda des relations entre les deux continents³".

Nous concluons de ces trois éléments que, certes, nous pouvons nous réjouir que le forum ait eu lieu malgré un certain nombre de divergences, l'Union africaine avait en effet failli suspendre le Sommet. Nos représentants sont bien arrivés à présenter une déclaration politique finale ainsi qu'à établir un plan d'action pour les années 2014-2017. Cependant, un recul critique sur le processus et les défis à venir reste de mise.

De quelle prospérité parlons-nous ?

Il peut être facile de considérer les intérêts communs à nos deux continents, par exemple sur des enjeux économiques et de paix. Plus difficile est la mise en place d'actions concrètes mettant en lumière les responsabilités partagées.

Justice et Paix plaide pour que nos responsables politiques belges et européens renforcent leur attention sur l'action extérieure de l'Union européenne. La parole politique développée au sein et autour du Sommet UE-Afrique permet de dégager des enjeux importants pour l'Afrique.

La stratégie choisie par le Sommet pour le développement de l'Afrique est de renforcer les relations commerciales. Il s'agit donc d'encourager les investissements du secteur privé... Cette question concerne de très près les citoyens européens puisque nous sommes consommateurs, par exemple, des minerais extraits en Afrique. Cette stratégie ne peut fonctionner qu'à plusieurs conditions dont la mise en place de systèmes de redistribution des richesses, une lutte efficace contre la corruption et un cadre contraignant pour l'action des entreprises européennes présentes en Afrique.

Dans sa prise de position “One hand cannot tie a package⁴”, Gabriel Anokye, Archevêque de Kumasi, au Ghana et vice-président du SECAM (le Symposium des Conférences épiscopales d’Afrique et de Madagascar), rappelle que l’Église catholique africaine considère le Sommet UE-Afrique comme un événement clef dans les relations entre nos deux continents. “Nous disons aux dirigeants européens qu’il ne suffit pas de rappeler des principes, d’affirmer des intentions et d’attirer l’attention sur les injustices que subit l’Afrique. Ces paroles seront dénuées de sens tant qu’elles ne s’accompagneront pas d’un changement dans les politiques (...)”. Et de se positionner clairement pour un cadre qui oblige les sociétés à contrôler leurs chaînes d’approvisionnement afin de garantir que les acheteurs de minerais ne participent pas au financement de conflits ou de violations des droits humains.

De quelle paix parlons-nous ?

L’Église catholique s’est également positionnée sur les enjeux de paix et de stabilité du continent africain. Elle a rappelé, par exemple, à quel point la tenue d’élections peut représenter une opportunité de renforcement d’une transition démocratique ou... être à la base de troubles sociaux et de guerres civiles.

Actuellement, les populations du Burundi et de la RD. Congo se préparent à voter. Leurs gouvernements respectifs devront se confronter à deux défis majeurs : le respect du nombre de mandats présidentiels tel que prévu par leurs Constitutions et le financement d’une telle entreprise.

Tout en respectant la souveraineté de ces pays, il est de notre responsabilité d’entendre l’appel de la société civile locale : nos gouvernements européens doivent à la fois avoir un message très clair concernant la nécessaire alternance du pouvoir et appuyer politiquement et financièrement cette transition démocratique qui ne peut se faire du jour au lendemain.

Les relations entre l’Europe et l’Afrique : un partenariat sur un pied d’égalité ?

Dans son article “Le Sommet UE-Afrique de Bruxelles, une chance manquée pour un partenariat plus fort⁵”, le Réseau Afrique-Europe foi et justice (AEFJN) souligne que, malgré les discours, l’égalité entre les partenaires n’est pas encore une réalité et ce, ni dans la sphère économique, ni dans la sphère politique : “L’Afrique et l’Europe s’accrochent à leurs vieilles attitudes et ont des difficultés à adopter leurs nouveaux rôles”.

Justice et Paix souhaite insister sur le rôle que peut et doivent jouer les Sociétés civiles africaine et européenne dans l’établissement de relations plus justes et égales : vouloir développer la prospérité et la paix peut-il se réaliser sans investir dans les personnes qu’elles représentent ?

**Axelle Fischer,
Commission Justice et Paix,
Juin 2014.**

1. Paix et sécurité, gouvernance démocratique et droits de l'Homme, commerce et intégration régionale, objectifs du Millénaire pour le Développement, énergie, changements climatiques, migration, mobilité et emploi, science, société de l'information et espace.
2. http://www.africa-eu-partnership.org/sites/default/files/documents/02-eas2007_joint_strategy_fr.pdf
3. “Stratégie UE-Afrique : un Sommet de Bruxelles mi-figue mi-raisin”, Une Europe ouverte sur le Monde, Numéro 59-mai 2014.
4. “Une seule main ne peut nouer un paquet”. Cette déclaration est disponible en français sur le Site Internet de la COMECE :
<http://www.comece.eu/europeinfos/fr/archives/numero171/article/6500.html>
5. <http://www.aefjn.org/index.php/accueil.html>